

Au quatrième trimestre 2023, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,4 % sur un trimestre et de 3,2 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - quatrième trimestre 2023

Informations Rapides · 29 février 2024 · n° 57



Augmentation modérée sur un trimestre

Au quatrième trimestre 2023, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent modérément sur un trimestre (+0,4 %, après +0,3 % au troisième trimestre 2023 et +0,2 % au deuxième), avec une hausse plus prononcée dans le secteur non-résidentiel (+0,6 % après +0,4 %) que dans le secteur résidentiel (+0,2 % après +0,3 %).

Les prix accélèrent pour les « autres travaux d'installation » (+1,3 % après +0,5 %), les travaux d'installation électrique (+0,9 % après +0,1 %) et les travaux de peinture et de vitrerie (+0,8 % après +0,5 %). Ils augmentent à un rythme proche de celui du trimestre précédent pour les travaux de couverture (+0,6 % après +0,5 %) et les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,6 % après +0,7 %). Ils rebondissent pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,5 % après -0,2 %).

Les prix augmentent plus modérément pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,2 % après +0,5 %) et sont quasi stables pour ceux de plâtrerie (+0,1 % après +0,9 %). Enfin, les prix des travaux de menuiserie se replient ce trimestre (-0,4 % après +0,6 %).

Ralentissement des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent pour le cinquième trimestre consécutif (+3,2 % au quatrième trimestre 2023, après +4,4 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+3,8 %) que dans le secteur résidentiel (+2,9 %).

En rythme annuel, les prix ralentissent pour la majorité des types de travaux : ils n'accélèrent que pour « les autres travaux d'installation » (+6,3 % après +4,1 %) et pour les travaux d'installation électrique (+4,1 % après +3,7 %).

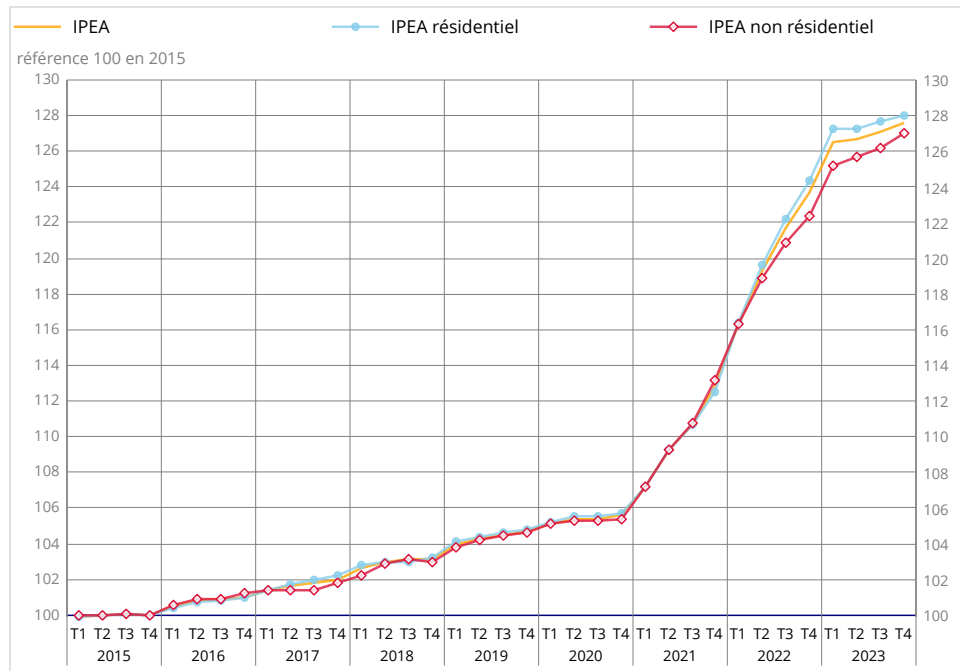
La hausse des prix reste prononcée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+4,2 % après +5,1 %), les travaux de peinture et de vitrerie (+4,1 % après +5,0 %), les travaux de plâtrerie (+4,0 % après +5,9 %), les travaux de couverture (+3,8 % après +5,2 %) ainsi que pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+3,3 % après +4,8 %).

Les prix augmentent plus modérément pour les travaux de menuiserie (+1,7 % après +5,1 %) et pour les « autres travaux de construction spécialisés » (+1,3 % après +3,0 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du troisième trimestre 2023 n'est pas révisée par rapport à la précédente publication (après arrondi) : elle s'établit à +0,3 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2023T4	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	127,6	0,4	3,2
Bâtiments résidentiels	62,4	128,0	0,2	2,9
Bâtiments non résidentiels	37,6	127,0	0,6	3,8
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	120,2	0,9	4,1
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	129,9	0,2	4,2
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	113,0	1,3	6,3
4331 - Plâtrerie	3,3	135,8	0,1	4,0
4332 - Menuiserie	18,2	139,5	-0,4	1,7
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	121,2	0,6	3,3
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	119,6	0,8	4,1
4391 - Couverture	5,9	139,3	0,6	3,8
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	124,2	0,5	1,3

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : le 31 mai 2024 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475